

La diplomatie égyptienne en 1990

Boutros Boutros-Ghali



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ema/913>

DOI : 10.4000/ema.913

ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 31 mars 1991

Pagination : 133-160

ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Boutros Boutros-Ghali, « La diplomatie égyptienne en 1990 », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], 5 | 1991, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 07 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ema/913> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ema.913>

Ce document a été généré automatiquement le 7 juillet 2022.

Tous droits réservés

La diplomatie égyptienne en 1990

Boutros Boutros-Ghali

NOTE DE L'ÉDITEUR

Extraits d'un texte paru dans *al-Siyyâsa al-Dawliyya*, janvier 1991.

Traduit de l'arabe par Dalal Adib.

« J'exhorte le président Saddam Hussein à sauver d'une guerre destructrice, qui risque de ravager la terre et tout ce qui s'y trouve, les hommes qui vivent dans notre Nation arabe : à les sauver d'une guerre dont seul Dieu sais combien catastrophique en serait l'issue si elle était déclenchée, les dommages qui en résulteraient, les ténèbres dans lesquels elle nous plongerait, les pertes qu'elle nous ferait subir... » (Extraits de l'appel lancé le 21 août 1990 par le président Hosni Moubarak au président Saddam Hussein)

La diplomatie égyptienne et les nouvelles mutations internationales

- 1 (...) Dans l'histoire de ce siècle, le début des années 90 marquera l'entrée dans une période de transition vers un monde nouveau, caractérisé par des bouleversements de vaste ampleur et une relecture de l'Histoire, L'année écoulée peut être considérée comme la ligne de démarcation entre deux époques, présentant sur le plan régional, mais également sur le plan international, des caractéristiques distinctes.
- 2 L'invasion du Koweït par l'Irak a poussé la nation arabe dans une impasse. Elle s'est trouvée prise au dépourvu, mise dans une situation à laquelle jamais son histoire ancienne ou moderne ne l'avait confrontée, en contradiction avec les principes qui régissaient ses relations interétatiques du Machreq au Maghreb, en contradiction également avec ses valeurs. La crise du Golfe a eu des répercussions internationales, a mis en péril l'ensemble du système régional arabe et, en son sein, l'avenir de chaque

nation. En réalité, cette crise n'était que l'aboutissement d'une situation critique qui n'a cessé de s'aggraver durant les cinq derniers mois de l'année écoulée, s'ajoutant malencontreusement aux défis auxquels le monde arabe était confronté en cette période cruciale.

- 3 Les problèmes du Proche-Orient étant demeurés irrésolus, exacerbés par les pressions et ingérences étrangères, la crise du Golfe a mis la région au pied du mur, l'acculant à un choix décisif : ou bien elle relevait les défis du siècle et s'intégrait dans le nouvel ordre international en mobilisant ses énergies, en accroissant ses potentialités de développement, en se structurant pour mieux affronter les courants extrémistes qui, eux, parient sur la détérioration de la situation et la perte de toute espérance en un monde meilleur ; ou bien elle optait pour la destruction et se laissait emporter dans le cercle vicieux de l'épuisement des forces et des ressources.
- 4 Dans le Tiers-monde, nul ne l'ignore, la paix et la sécurité demeureront ébranlées tant que dans les pays sous-développés n'auront pas résolu leurs problèmes d'approvisionnement alimentaire, de santé et d'éducation, tant qu'aucun processus continu de développement n'aura vu le jour. L'avenir de la paix mondiale restera jalonné de menaces tant que la conjoncture économique de ces pays demeurera aussi critique.
- 5 Au cours de l'année écoulée, la dégradation économique, l'endettement, la sécheresse, la recrudescence des problèmes de développement dans le Tiers-monde en général – en particulier dans les pays africains, dont la dette extérieure s'élève à 240 milliards de \$ – ont été au centre de tous les discours. Une charge considérable, que ces pays, qui vendent leurs matières premières à des prix modiques pour acheter à des prix exorbitants les produits manufacturés indispensables, sont incapables d'assumer.
- 6 Si la dimension humaine de cette crise est maintenant prise en compte, ses répercussions sur la sécurité ont encore besoin d'être perçues et affrontées tant est grand le danger qu'elles représentent sur le plan national comme sur le plan international. Pour la diplomatie égyptienne, inclure dans le cadre des réalités politiques et sociales les considérations économiques pures est le seul moyen d'aboutir à une réelle solution. (...) Aussi longtemps que n'auront pas été pris en compte les aspects stratégiques de l'endettement et ses retombées sur la sécurité internationale, que les solutions politiques n'auront pas acquis une importance égale aux exigences économiques, les lueurs de paix s'estomperont derrière les nuages accumulés par les nouveaux conflits que ne manquera pas de provoquer l'incapacité des États endettés à satisfaire les revendications de leurs populations. L'Égypte est convaincue que laisser ce problème sans solution durant quelques années encore tout en parlant de développement dans les pays sous-développés signifie se repaître de chimères. D'où, et afin d'éviter toute catastrophe, la nécessité d'efforts internationaux pour parvenir à une solution réelle.
- 7 Sur le plan international, l'année 1990 a également été témoin de la fin de la guerre froide, qui a conduit experts et décideurs à une nouvelle planification de leur politique et de leur stratégie. Quelques semaines avant la fin 1989, la chute du mur de Berlin a ébranlé les fondements sur lesquels reposaient les relations internationales. Les valeurs établies ont été remises en cause, les réalités politiques bouleversées, les blocs se sont désagrégés, les idéologies sont parties en fumée. L'unification de l'Allemagne a sonné l'effondrement du communisme européen et la dissociation de ses institutions.

- 8 Pour la première fois peut-être, à présent, les circonstances favorisent le rêve de certains États européens, sa concrétisation : l'union politique. Si l'union économique des douze membres de la Communauté européenne abolit définitivement ce qui reste entre eux de barrières douanières, financières et commerciales entre eux, une nouvelle dynamique historique va se mettre en branle dès 1993. Il est difficile d'en mesurer et l'ampleur et les retombées tant sur l'Europe que sur le reste du monde. Cette nouvelle entité européenne, forte de près de 400 millions d'habitants, constituera dans le monde actuel le secteur le plus important de la production, de la consommation, de la technologie, de la culture et de l'armement non nucléaire. Une lecture scientifique des expériences – vécues par l'Histoire prouve que les unions économiques édifiées sur des bases saines aboutissent toujours à des intégrations politiques, les décisions internes rejoignant les stratégies extérieures. La nouvelle entité européenne ne fera pas exception à la règle.
- 9 Lorsqu'il a mis fin à la séparation des deux Europes – symbolisée par le mur de Berlin – Mikhaïl Gorbatchev a sans aucun doute ouvert la voie à l'Europe dont Charles de Gaulle avait dessiné les frontières : de l'Oural à l'Atlantique. Quand le leader soviétique parle de « la maison européenne commune », il entend couvrir non seulement l'Europe de l'Est et celle de l'Ouest mais aussi l'Union soviétique. Les peuples européens représentent plus de sept cents millions d'âmes que plus rien n'oppose. Si les pays de l'Europe de l'Est, de la Tchécoslovaquie à la Bulgarie et jusqu'à l'Union soviétique, sont disposés à entreprendre l'expérience de l'intégration européenne, l'horizon s'élargit à perte de vue, des équations nouvelles se font jour.
- 10 La diplomatie égyptienne en est convaincue, tous les efforts doivent être déployés en vue d'approfondir le dialogue afro-arabe d'une part, et de l'autre le dialogue avec l'Europe, à partir d'une volonté politique commune et sur la base d'une coopération. (...)
- 11 Entre l'Union soviétique et les États-Unis, la coopération ne s'en tient plus à l'échange de points de vues. La théorie de l'équilibre des intérêts est entrée en application ; elle s'est substituée de façon pragmatique à celle de l'équilibre des forces, qui prévalait dans le monde entier depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Cette coopération s'est renforcée à son tour grâce à l'appui de la plupart des forces internationales en action dans les divers continents.
- 12 La diplomatie égyptienne soutient que les pays du Tiers-monde aspirent avec enthousiasme à participer activement à l'élaboration de ce nouvel ordre. Ils y sont déterminés non pour seulement défendre leurs intérêts et protéger leurs droits, mais pour y ajouter une dimension nouvelle (...). L'Égypte tire cette vision des choses de sa conviction qu'une action conférant davantage de démocratie aux relations internationales est d'une importance capitale. Elle la tire aussi de la nécessité d'atténuer l'acuité des oppositions qui séparent l'Est de l'Ouest. (...)
- 13 L'humanité vit aujourd'hui une admirable expérience : les barrières entre les valeurs qui avaient cours jusqu'alors et celles qui vont prendre la relève au XXI^e siècle sur toute la surface du globe sont transcendées, qu'elles soient matérielles, intellectuelles ou spirituelles et pour négatives ou positives qu'elles aient été. D'où la nécessité de voir participer à cette traversée les puissances intellectuelles et politiques, l'élément essentiel, de première importance, demeurant une claire vision des orientations de la pensée universelle.

- 14 Si l'impulsion première qui a suscité cette dynamique, cette traversée, est celle d'une relative interaction – objective et subjective – entre l'Union soviétique et les États-Unis, entre l'Europe de l'Est et celle de l'Ouest, entre les pays développés en général, cela constitue un phénomène digne d'être enregistré et situé dans son cadre propre. Un phénomène qui ne saurait parvenir à sa finalité ni s'ancrer dans la réalité internationale que si chaque nomme, quelque soit son milieu géographique, intellectuel ou social, participe à sa promotion, à son développement, à sa continuité. Alors seulement cette traversée, évolution stratégique, dépassera la dimension d'une lactique passagère aux résultats circonscrits dans un laps de temps limité, pour atteindre celle d'un cheminement vers la civilisation universelle.
- 15 L'Égypte croit fermement que sans cette participation collective, il sera difficile aux hommes d'aujourd'hui de réaliser leur grand rêve, de faire du XXI^e siècle une ère où ils pourront vivre totalement libérés de la menace de l'anéantissement. Elle affirme aussi que pour l'homme du Tiers-monde cette traversée n'est pas la première en son genre : initiée au milieu des années 80 entre les deux systèmes sociaux, contre la menace nucléaire et celle de la dégradation de l'environnement, elle a été précédée, au cours des années 40 et entre ces mêmes systèmes, d'une alliance contre le danger que représentaient les États de l'axe fasciste ; alliance dont l'objectif consistait à élaborer un nouvel ordre international qui extirperait à jamais les menaces de guerre. De cette orientation est née la charte des Nations Unies, qui rendait, sauf cas de légitime défense, la guerre illégale. Malheureusement, cette traversée n'a pas été assumée activement et librement par l'homme du Tiers-monde : il est resté enlisé dans sa réalité quotidienne, souffrant du colonialisme, de l'exploitation, du racisme, du sous-développement et des guerres régionales. Les jeux de l'équilibre des forces l'ont mené aux guerres offensives, à la course nucléaire, à la pollution. Entre un monde riche et opulent et un monde pauvre que les dettes et les contraintes accablent, le fossé est allé s'élargissant.
- 16 Avant que ne s'éteigne l'ardeur qui, d'est en ouest, du nord au sud, embrase aujourd'hui des millions d'êtres humains et afin que ce courant se transforme en force au service de nos causes, il est indispensable, estimons-nous, de créer un climat international favorable à une interaction positive, en vue de concrétiser la nouvelle dimension de l'homme nouveau qui, avec assurance et détermination, va franchir les barrières qui séparent un siècle de l'autre (...).
- 17 Si le phénomène de l'entente et de l'harmonie entre l'Est et l'Ouest est à la fois la cause première de cette renaissance et le moteur des changements radicaux survenus dans la conjoncture internationale, l'année écoulée a enregistré le rôle efficace et incontestable des Nations Unies au terme de l'ère, désormais révolue, de la guerre froide qui en avait ébranlé les fondements, miné le fonctionnement et paralysé les organes directeurs.
- 18 Déclenchée dans la seconde moitié de l'année 90, la crise du Golfe a peut-être été le creuset dans lequel est venu se fondre ce qu'on appelle, aujourd'hui « le nouveau système international ». À une vitesse sans précédent, chacune des forces internationales jusqu'ici rivales et en opposition s'est désistée de sa légitimité propre – forgée dans le cadre des stratégies de la guerre froide – au profit d'une légitimité internationale unifiée incarnée par les Nations Unies, sa charte et son Conseil de Sécurité qui, pour la première fois et d'une façon remarquable, ont dirigé la politique de la communauté internationale. L'unanimité de leurs décisions a créé un nouveau climat, précurseur du « nouveau système international » en passe de se former

progressivement et de s'étendre sur toute la surface du globe ; un « système' » qui emporterait l'adhésion de tous les États, l'abolition des oppositions, des différends, des inégalités qui peuvent les séparer ; un « système » qui s'élèverait au-dessus de tous les États, aussi importants soient-ils, pour devenir « le pouvoir international » unique.

- 19 Les Nations Unies réalisent ainsi l'espoir fondé lors de leur naissance il y a quarante-cinq ans. Elles incarnent la sagesse collective et constituent le centre où les désaccords trouvent leur solution, où se rétablit l'harmonie. Il va leur incomber de réaliser et structurer le « nouveau système international », une mission qui revitalise leur rôle et qui, relevons-le, coïncide avec le début d'une nouvelle époque historique.
- 20 La diplomatie égyptienne, qui a accueilli favorablement cette évolution positive, lui accorde un appui total. Toutefois, elle tient à l'affirmer, le seul moyen susceptible de satisfaire les intérêts des peuples du Tiers-monde, en cette période cruciale de l'histoire de l'humanité, dépend de la participation individuelle et collective à ces transformations du système international. Dans tous les domaines, politique, économique et culturel, ils doivent être acteurs, et non spectateurs, capables de marquer de leur action la politique internationale.

La diplomatie égyptienne et l'Afrique

- 21 Au cours de l'année 1990 comme au cours des années précédentes, l'Afrique a constitué une des principales préoccupations de la diplomatie égyptienne. L'élection du président Moubarak à la tête de la xxv^e session de l'Organisation de l'Unité Africaine a accru les responsabilités de l'Égypte vis-à-vis des pays frères africains.
- 22 L'indépendance de la Namibie, le 21 mars 1989, a couronné les efforts du mouvement de libération africaine. En participant personnellement aux festivités organisées par la population namibienne lors de la proclamation de l'indépendance, le président Moubarak a tenu à exprimer la joie de l'Égypte qui en avait toujours et fermement appuyé la cause. (...)
- 23 La présence du président Moubarak à Windhoek en mars 1990 a confirmé, lors des pourparlers avec le président namibien Sam Nujoma, le soutien total de l'Égypte à l'édification d'une Namibie libre et indépendante. L'aide égyptienne à la Namibie, fournie en diverses occasions au cours de l'année écoulée, a fait l'objet d'un débat approfondi lors de la dernière réunion du Conseil de la Namibie, qui s'est tenue dans la capitale namibienne après la déclaration d'indépendance. (...)
- 24 Le directeur du Fonds égyptien pour la coopération avec les États africains a examiné, au cours d'une visite à Windhoek, les domaines de coopération entre les deux pays et les formes d'aide technique offerte par l'Égypte à la Namibie. L'Égypte figure en tête des pays africains ayant une mission diplomatique dans ce pays, l'ambassade d'Égypte y ayant été inaugurée quelques jours après la proclamation de l'indépendance.
- 25 L'année 1990 a également été témoin de la libération de Nelson Mandela, symbole de la victoire de l'homme sur les défis les plus âpres grâce à sa lucidité, sa détermination et son attachement indéfectible aux valeurs humanistes. La diplomatie égyptienne a œuvré avec ténacité à cette libération, convaincue que celle-ci fera croître l'espérance des millions d'êtres humains qui aspirent à un monde meilleur où régneraient la paix et l'égalité.
- 26 Avec ferveur et résolution, l'Égypte s'associe à l'espoir des peuples africains, à leur détermination à poursuivre la lutte afin que l'Afrique du Sud devienne un État démocratique respectant le droit de chaque citoyen quel qu'il soit à participer au

pouvoir et qui, à l'exemple des autres nations, préserve à la majorité le droit de décider de son destin. (...)

- 27 La démarche de l'Égypte – comme celle qu'elle souhaite voir adopter par les puissances amies – opte pour une intensification des pressions imposées au régime de Pretoria, y compris le maintien des sanctions. Ainsi ce gouvernement prendra-t-il des mesures efficaces pour mettre fin à l'apartheid et parvenir à créer un État égalitaire et une communauté démocratique, non raciste. Telle est la voie qu'a définie l'Égypte auprès des diverses instances africaines, notamment auprès de la Commission des chefs d'États et des gouvernements sud-africains de l'OUA réunie à Lusaka en mars 1990 (...).
- 28 Au nombre de toutes les causes africaines, l'Égypte accorde la priorité aux problèmes économiques, séquelles du colonialisme, de l'exploitation et de l'affaiblissement des ressources, séquelles aussi de l'endettement. L'Égypte relève que durant les années 80, la plupart des États africains ont vécu une conjoncture difficile ayant entraîné la dégradation du niveau de vie, en dépit des efforts déployés par nos pays, individuellement ou collectivement, pour enrayer la régression continue de l'économie africaine. (...) Ainsi le nombre d'États africains faisant partie des pays les moins développés est-il passé de 21 à 28.
- 29 Face à cette conjoncture complexe, l'Égypte est de plus en plus convaincue que le développement de l'Afrique incombe à nos peuples et gouvernements. Les événements ont prouvé que le fait de compter sur ses propres forces et d'accorder la priorité aux échanges commerciaux, techniques et technologiques inter-africains était une orientation irremplaçable, d'autant que nous voyons croître le rôle de communautés économiques et politiques capables de relever les défis du XXI^e siècle.
- 30 Pour atteindre cet objectif, notre diplomatie africaine a centré ses efforts, tout au long de l'année écoulée, sur l'intensification des mesures visant à créer un marché commun africain, selon le Plan d'action de Lagos approuvé par l'OUA en 1980. La commission permanente de mise en application au sein de l'OUA a déjà beaucoup progressé dans l'élaboration de l'Union économique africaine. Quant à la coopération arabo-africaine, nous estimons qu'en dépit de quelques résultats concrets, il reste encore beaucoup à faire pour la consolider et en étendre l'ampleur dans l'intérêt commun des deux parties, toutes deux ayant un objectif et un destin communs, toutes deux appartenant au Tiers-monde et aux pays en voie de développement.
- 31 En ce qui concerne le dialogue Sud-Sud, l'Égypte a collaboré avec quatre États d'Afrique – le Sénégal, le Nigeria, le Zimbabwe et l'Algérie – à la formation du Groupe des Quinze afin de mettre au point un plan de travail qui, dans un deuxième temps, sera soumis pour approbation aux divers autres pays en voie de développement. Ce groupe se propose d'examiner la conjoncture économique internationale et d'élaborer une stratégie susceptible de relever les défis existants et toujours renouvelés. L'Égypte a pris une part active au premier sommet de ce groupe, réuni dans la capitale de la Malaisie durant la première semaine de mai 1990. Le communiqué final a précisé les domaines d'intérêt commun des pays concernés et ceux qui font l'objet de coopération dans le dialogue Nord-Sud. Le deuxième sommet se tiendra en juin 1991 à Caracas, capitale du Venezuela. (...)

- 32 L'Égypte insiste sur la nécessité, en ce qui concerne le problème de l'endettement, de maintenir un équilibre entre les éléments qui suivent :
- l'endettement est commun à tous les États endettés, ainsi que le poids des charges imposées et l'obligation de traiter les différentes dettes et débiteurs sans distinction ;
 - eu égard à la dimension humaine et sociale de ce problème, la relance économique dépendant de la continuité du développement peut être un stimulant pour les États ; mis en valeur, leurs programmes de redressement économique peuvent servir d'exemple et de modèle de développement efficient ;
 - mise en place d'une stratégie globale, approuvée par toutes les parties et basée sur le principe du partage des responsabilités entre créanciers et débiteurs ; délimitation du remboursement des dettes de l'État débiteur en fonction des revenus fournis par ses exportations ;
 - l'équilibre doit être rétabli positivement en ce qui concerne les aides financières au développement, lesquelles prennent aujourd'hui un aspect paradoxal : le montant des remboursements dus aux pays développés par les pays en voie de développement dépassent en effet de cinq milliards de dollars environ le montant net des aides qui leur sont versées.
- 33 La diplomatie égyptienne porte un vif intérêt à la crise africaine. À cet égard, le « Groupe de contact » africain, composé de douze États, a établi des relations avec plusieurs gouvernements concernés. Durant la présidence égyptienne de l'OUA, il a approfondi l'examen des divers aspects du problème. L'Égypte a également organisé une série de colloques visant à favoriser une meilleure perception de ces problèmes, de leur gravité et de leurs retombées, et tout au long de l'année écoulée, lors des réunions des Nations Unies et du Mouvement des non-alignés, elle s'est chargée d'exposer la réalité de la conjoncture économique en Afrique, notamment l'endettement.
- 34 Au cours de l'année écoulée, Le Caire a accueilli M. Bettino Craxi, le représentant spécial du secrétaire général des Nations Unies, venu examiner l'endettement africain et ses conséquences sur le processus de développement du continent. Le Caire a également reçu M. Malcolm Frazer, le président du groupe formé par le secrétaire général aux fins d'étudier le problème de l'approvisionnement alimentaire et des matières premières. (...)
- 35 À l'occasion du XVI^e sommet des sept pays industrialisés réuni à Houston (USA), les chefs des sept États ont reçu les messages que leur a adressé le président Moubarak en sa qualité de président de la XX^e session de l'Assemblée des chefs d'États et de gouvernements de l'OUA, leur demandant d'accorder la plus grande attention à ces problèmes, qui menacent tous nos efforts de redressement économique.
- 36 L'Égypte a en outre continué à encourager les efforts déployés par cinq États non-alignés pour relancer le dialogue Nord-Sud. Elle a également participé à tous les échanges établis au niveau des représentants personnels des chefs d'États et de gouvernements de France, du Canada, d'Italie, d'Allemagne, du Japon et de leurs homologues d'Inde, du Sénégal, du Venezuela et de Yougoslavie.
- 37 Tout au long de l'année écoulée, la diplomatie égyptienne a œuvré pour rétablir l'entente entre la Mauritanie et le Sénégal, qu'un litige oppose depuis mai 1989. Les messages du président Moubarak adressés à chacun des deux chefs d'État, les visites de commissions d'enquêtes, les réunions des responsables de chacun des deux pays en présence de représentants de l'Égypte ont constitué l'essentiel de nos efforts diplomatiques. Au siège de l'ambassade d'Égypte à Paris, durant les mois de janvier,

mars et juin 1990, des réunions se sont tenues avec les ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur du Sénégal et de Mauritanie. Efforts qui ont permis de cerner le litige, de freiner son extension et son aggravation. Le terrain est maintenant déblayé pour résoudre ce différend dans un proche avenir. (...)

- 38 À l'égard du Sahara occidental, la diplomatie égyptienne a entrepris plusieurs contacts avec le secrétaire général des Nations unies, M. Xavier Perez De Cuellar. Des progrès ont été réalisés. Le référendum qui doit avoir lieu dans un proche délai est susceptible de réaliser le vœu de solidarité et de bon voisinage entre les États de ce continent séculaire.
- 39 La diplomatie égyptienne a également œuvré pour mettre fin au conflit entre la Libye et le Tchad, conflit qui ne saurait masquer une identité d'intérêts entre les deux États. Le président Moubarak a adressé plusieurs messages personnels aux présidents Kadhafi et Habré afin de créer un climat propice à leur rencontre et à l'échange des prisonniers de guerre, ce qui favoriserait le règlement du conflit. Après l'Accord d'Alger signé par les deux parties le 31 août 1989, l'Égypte a insisté pour que le conflit soit soumis à la Cour internationale de justice. Les derniers changements politiques survenus au Tchad depuis début décembre 1990, qui ont entraîné la chute de Hissène Habré, vont ouvrir une nouvelle ère dans les relations entre l'Égypte et le Tchad.
- 40 L'Égypte tient à faire régner en Afrique orientale, qui présente pour le continent africain et pour plusieurs puissances internationales une importance stratégique considérable, des relations de bon voisinage et de coopération. Dans ce cadre se poursuivent les contacts entre le président Moubarak et ses homologues des États d'Afrique orientale. L'Égypte a approuvé la nécessité de régler les divers aspects des problèmes de cette région par des moyens pacifiques et sur la base du respect de la souveraineté, de l'union et de la sécurité des territoires des États de la région. Elle a également invité à respecter les principes mentionnés dans le communiqué diffusé le 9 juillet 1990 à l'issue du sommet des six États membres de l'Organisation, sommet qui avait pour but de réaliser une paix durable dans la région. Dans le même sens, l'Égypte a déployé, pendant l'année 1990, des efforts intensifs pour tenir au Caire un congrès réunissant les différentes parties et les représentants du gouvernement somalien et visant à établir une entente nationale en Somalie. Le congrès a été différé en raison de la conjoncture.
- 41 Les conflits actuels entre certains États africains constituent une situation périlleuse susceptible d'entraver la marche du progrès économique, outre les conflits dus aux différends intertribaux à l'intérieur d'un même pays; l'Égypte renouvelle sa détermination à œuvrer pour le règlement rapide et pacifique de ces litiges. À cet égard, la diplomatie égyptienne a suivi avec préoccupation la guerre civile qu'a ensanglanté le Libéria pendant l'année écoulée, ainsi que les affrontements militaires au Soudan, en Ethiopie, en Angola, au Mozambique et au Rwanda. Le président Moubarak a tenté, à travers ses contacts avec les pays frères africains, d'œuvrer à la limitation de ces affrontements. L'Égypte est convaincue que leur règlement, en renforçant (a paix et la stabilité sur notre continent, contribuera à réduire les dépenses militaires, ce qui assurerait au développement social et économique des ressources supplémentaires.
- 42 L'Égypte invite la communauté internationale à augmenter son soutien matériel afin de sauver les 17 millions d'Africains que les guerres déclenchées sur leur continent ont transformés en réfugiés et qui vivent dans le dénuement le plus complet. La plupart

d'entre eux sont des femmes et des enfants, ils souffrent particulièrement des conditions de vie pénibles que leur imposent la pénurie de produits alimentaires, de soins médicaux, le manque d'abri et de protection.

- 43 Dans le domaine de l'échange des visites présidentielles entre l'Égypte et les États africains, Le Caire a accueilli au cours de l'année 1990 le président rwandais, une première fois en juin, une seconde fois le 18 octobre alors que, en route vers Paris, il faisait une escale dans la capitale égyptienne. L'Égypte a également accueilli le président éthiopien Mengistu Hailé-Mariam les 30 et 31 octobre 1990. Un communiqué conjoint, issu des négociations qui ont eu lieu entre lui et le président Moubarak, atteste de l'accord des deux chefs de l'État pour élargir la coopération bilatérale dans les domaines économique et social, ainsi que pour consolider la paix et la coopération entre les États riverains du Nil. Ils ont examiné de manière exhaustive les problèmes de sécurité dans la région de la Mer Rouge et se sont mis d'accord pour une collaboration étroite et solide dans ce domaine.
- 44 Auparavant, l'Égypte avait accueilli Yoweri Museveni, président de la République ougandaise, en septembre 1990. Le président Moubarak s'était rendu à Lusaka le 19 mars 1990, où il avait présidé la IV^{ème} session de la commission des chefs d'États et de gouvernements de l'OUA concernant l'Afrique du Sud ; il s'était également rendu à Windhoek le 30 mars 1990 pour prendre part aux festivités célébrant l'indépendance de la Namibie ; à Addis-Abeba en juillet 1990, pour assister au XXVI^e sommet africain.
- 45 À la suite du déclenchement de la crise du Golfe en août, le président Moubarak a tenu à mettre les pays africains au courant de l'évolution des événements et de l'attitude égyptienne visant à régler la crise d'une manière qui épargnerait à la région et au monde les dangers d'une guerre destructrice. (...)
- 46 Si l'Égypte croit à l'importance de la coopération avec les différents pays africains, elle accorde un intérêt particulier à la coopération, dans le cadre régional, avec les États riverains du Nil, au sein du groupe connu sous le nom de « Undugu » et qui a tenu son VI^e congrès à Addis-Abeba en février 1990, en marge de la réunion ministérielle de l'OUA. Ce congrès a abouti tout d'abord à l'accord de coopération régionale entre les États riverains après entente sur le processus d'exécution du projet global de coopération au sein du groupe Undugu, projet présenté par le Plan des Nations Unies pour le développement à la demande du groupe lui-même.
- 47 Au cours de l'année écoulée ont eu lieu au Caire, entre le 25 et le 27 juin, un colloque international portant sur les problèmes de l'eau en Afrique (...) puis, entre le 28 et le 30 juin, la première réunion des ministres de l'Energie et de l'Electricité des États membres du groupe Undugu. L'Ethiopie y a participé pour la première fois à titre de superviseur. Y ont, également participé nombre d'organisations internationales et régionales, dont la Banque africaine de Développement, la Commission économique pour l'Afrique, le Projet des Nations Unies pour le Développement et l'Organisation du Bassin du fleuve Kagera. Se référant aux débats tenus lors de ce congrès sur les vastes possibilités de coopération régionale dans le domaine de l'énergie et de l'électricité, dans le cadre de l'Undugu, notamment en ce qui concerne le projet de liaison électrique du réseau Enga, au Zaïre, avec celui du barrage d'Assouan en Égypte, la réunion a adopté un plan de travail en vertu duquel un groupe d'experts se réunirait régulièrement et fournirait des recommandations sur des sujets précis, outre l'adoption de mesures nécessaires pour harmoniser et préparer ces études et la mise en place d'un cadre général de collaboration pour la production d'énergie au sein de l'Undugu

jusqu'en l'an 2015 (...). L'année 1990 a été témoin de contacts suivis entre le Parti national démocrate (PND) égyptien et divers partis africains, contacts que le PND tient à intensifier. L'Égypte a accueilli le colloque du cercle des partis socialistes et démocratiques africains sur la démocratie et le développement, entre le 5 et le 7 mars 1990. (...) La question de la démocratie en Afrique a enfin occupé une place de choix parmi les travaux du XVI^e sommet franco-africain qui s'est tenu en mai 1990 en France, à La Baule.

- 48 Peut-être est-il assez significatif que l'année écoulée ait été marquée par l'inauguration, le 4 novembre à Alexandrie, de l'Université internationale francophone Léopold Sedar Senghor. Une telle institution sert la cause du développement sur le continent africain à un moment où croît la nécessité de promouvoir le niveau de vie en Afrique dans divers domaines (...). Ont pris part à l'inauguration de l'Université le président français François Mitterrand, le président sénégalais Abdou Diouf, le président zaïrois Mobutu Sese Seko et l'ex-président du Sénégal Léopold Sedar Senghor, dont l'université porte le nom. L'université se consacrera à l'étude des problèmes africains dans les domaines de la nutrition, de la santé et de l'administration, ainsi qu'à la formation de cadres africains dans ces domaines. La plupart de ses étudiants viennent de pays africains (...).
- 49 Dans le domaine des relations entre l'Égypte et l'OUA, la présidence de l'Égypte à la XXV^e session du sommet des chefs d'États et de gouvernements a été l'expression de l'engagement de l'Égypte vis-à-vis de la volonté africaine, de son attachement profond aux principes et objectifs stipulés dans sa charte, de son appartenance résolue au continent africain. La 51^e session de la Commission de Libération africaine a eu lieu au Caire en février 1990, parallèlement aux préparatifs de la proclamation de l'indépendance de la Namibie. Un tel événement a été le couronnement de l'activité louable assumée par la Commission et déployée pendant un quart de siècle.
- 50 Au début de cette année, le président Moubarak a établi avec les présidents africains un certain nombre de contacts qui leur ont permis de s'accorder sur l'élection du président ougandais Yoweri Museveni à la tête de l'OUA, conformément à la règle attribuant la présidence à la région Est de l'Afrique. (...)

La diplomatie égyptienne dans le domaine arabe

- 51 L'année 1990 a incontestablement confirmé le rôle arabe de l'Égypte, défini par des considérations objectives et une prise de conscience du mouvement de l'histoire. Il s'agit pour l'Égypte de contribuer efficacement au maintien de la sécurité dans la nation arabe, d'en sauvegarder les intérêts vitaux et stratégiques et de renforcer la coopération et la solidarité inter-arabes.
- 52 (...)
- 53 En avril 1990, à Amman, l'Égypte a pris part à la réunion des ministres des Affaires étrangères des États membres du Conseil de Coopération arabe. Les participants ont déclaré unanimement que les défis lancés à la nation arabe requéraient de sa part une grande prudence, une grande vigilance et un rassemblement de ses forces pour la protection du territoire et des intérêts arabes légitimes.
- 54 En mai 1990, l'Égypte a répondu à l'invitation de la République irakienne à tenir un sommet arabe extraordinaire consacré à l'examen des menaces pesant sur la sécurité nationale arabe et des dispositions à prendre à cet égard. La position de l'Égypte s'appuyait sur la conviction que la prise de conscience, par nos peuples, de leur histoire

commune, de leur devenir culturel commun et de l'identité de leurs intérêts constitue un facteur primordial, gage de sécurité et de stabilité. Lors du sommet de Bagdad, l'Égypte a affirmé que pour la nation arabe, la paix n'était pas une nécessité imposée par l'évolution des événements ou dictée par les pressions et influences, mais plutôt un choix libre et résolu émanant de nos principes et valeurs, de notre patrimoine et de la manière dont nous concevons nos intérêts.

- 55 Lorsque s'est déclenchée la crise entre l'Irak et le Koweït à la fin du mois de juillet 1990, la diplomatie égyptienne, sous l'égide du président Moubarak, a déployé des efforts intensifs pour cerner le conflit. Elle est parvenue à obtenir des leaders des deux pays frères qu'ils entament un dialogue amical, préliminaire au règlement de leurs différends.
- 56 Cependant, après une première rencontre à Djeddah, l'Irak, à la surprise de l'Égypte, a envahi le Koweït ; de graves complications en ont découlé, qui auront inévitablement des répercussions considérables sur la situation dans la région et sur l'avenir arabe dans son ensemble. Outre la transgression de la loi et des principes internationaux, cette dégradation regrettable de la situation constitue un manquement flagrant au principe, qui engage tous les pays arabes, de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays ; ce principe est stipulé explicitement dans la charte de la Ligue arabe ; il a été confirmé au cours des récents congrès arabes où l'Irak s'était fait fort d'en rappeler l'existence tout en insistant sur la nécessité d'approfondir le concept de solidarité arabe.
- 57 Dès le début de la crise, l'Égypte a fait montre de clairvoyance et sommé l'Irak de retirer sans délai ses troupes du Koweït, de renoncer à vouloir renverser le régime koweïtien, de laisser au peuple frère koweïtien la libre gestion de ses affaires intérieures. L'Égypte a également invité les deux adversaires à entamer des négociations pacifiques pour régler leurs différends.
- 58 Il était normal que l'Égypte acceptât la décision du Conseil de la Ligue arabe tenu au Caire en session extraordinaire le 2 août 1990. Elle a également convoqué au Caire un sommet arabe extraordinaire qui a abouti à la décision du 10 août : condamnation de l'agression irakienne du Koweït, non-reconnaissance de la décision irakienne d'annexer le Koweït et de toute conséquence résultant de l'invasion des troupes irakiennes des territoires koweïtiens, injonction adressée à l'Irak de retirer ses troupes immédiatement et de revenir à la situation antérieure au 1er août 1990. Le sommet extraordinaire a également soutenu la nécessité, pour l'Arabie Saoudite et des États du Golfe, de mobiliser des troupes arabes afin de renforcer les leurs et défendre leurs territoires contre toute agression extérieure.
- 59 L'Égypte, l'Arabie Saoudite, le Koweït, Bahrein, les Emirats, Qatar, Oman, la Somalie, la Syrie, le Liban, le Maroc et Djibouti ont avalisé cette décision ; la Libye et l'Irak s'y sont opposés. Se sont abstenus de voter la Jordanie, l'Algérie, le Yémen et le Soudan. La Palestine et la Mauritanie ont fait montre de circonspection et la Tunisie n'a pas participé aux travaux du congrès.
- 60 L'Égypte, en convoquant ce congrès, n'avait nullement l'intention de mettre l'Irak, pays frère, dans l'embarras, ni d'en faire le procès et encore moins de le discréditer. L'Égypte est au contraire attachée à l'Irak et à tout ce qu'il représente : une civilisation, une puissance, un rôle, un des auxiliaires de la force arabe à travers la longue histoire de notre nation.

- 61 La position égyptienne reposait sur la conviction que l'invasion irakienne du Koweït représentait une agression flagrante des fondements essentiels sur lesquels a été érigé le système arabe, ainsi qu'une agression de la légitimité internationale ; réagir à cette invasion impliquait d'en éradiquer toutes les séquelles, priorité étant donnée à la recherche d'une solution dans un cadre arabe. Il s'agissait de choisir entre une action arabe efficace qui préserverait les intérêts supérieurs de la nation arabe et garderait les deux entités de l'Irak et du Koweït sur des bases choisies par la nation arabe, et une ingérence étrangère qui servirait nécessairement les objectifs des puissances qui l'auraient initiée.
- 62 Soucieuse de parvenir à une solution arabe, l'Égypte a favorisé les contacts effectués au début par le Roi Hussein. Pour cela, elle a accepté de différer la proclamation d'une attitude ferme vis-à-vis de l'Irak et de surseoir à la publication du communiqué des ministres des Affaires étrangères des États arabes réunis au Caire dès après l'invasion, en marge de la Conférence des pays islamiques qui se déroulait au même moment dans la capitale égyptienne. Mais il ne s'agissait pas pour autant, en voulant répondre à cette préoccupation, de faire montre de la moindre complicité à l'égard de l'invasion irakienne et d'en favoriser les conditions.
- 63 Le sommet du 10 août 1990 a prouvé que l'Irak s'obstinait à poursuivre son agression en comptant sur l'appui de certains pays arabes qui avaient approuvé son initiative, feignant d'ignorer que la source véritable du conflit résidait dans l'invasion irakienne et insistant sur l'un de ses aspects, la présence militaire étrangère massive dans le Golfe. Il ne restait à l'Égypte qu'à œuvrer avec quelques États arabes pour sauver autant que possible la nation arabe, menacée par un émiettement qui ne pouvait conduire qu'à son effondrement, et à trouver un cadre arabe susceptible de restreindre le champ d'intervention des puissances internationales. C'était là l'objectif essentiel du sommet extraordinaire. En dernier ressort, il approuvait les mesures prises par l'Arabie Saoudite pour défendre sa sécurité en vertu du principe de légitime défense, ainsi que l'envoi de forces égyptiennes dans le cadre d'une mission défensive.
- 64 Depuis ce sommet, la diplomatie égyptienne a intensifié ses contacts avec les différentes parties arabes, notamment l'Arabie Saoudite, les États du Golfe, la Syrie et la Libye. Le président Moubarak a également rendu visite au roi Fahd, au cheikh Zayed Ben Sultan El Nahyan, à son Eminence le cheikh Khalifa Ben Hamad II, au Sultan Qabous, au leader libyen Mouammar Kadhafi et au président Hâfez El Assad. Des contacts quasi permanents et des visites égypto-arabes au niveau des ministres des Affaires étrangères ont été échangés. Les ministres d'Égypte, d'Arabie Saoudite et de Syrie se sont rencontrés à trois reprises : à Djeddah le 31 octobre, à Damas entre le 9 et le 10 novembre et au Caire au cours de la première semaine de décembre 1990. Ces rencontres visaient à maintenir des consultations permanentes, à harmoniser les positions de l'Égypte et celles des deux États frères, à échanger régulièrement informations et appréciations. Au cours de ces réunions ont été notamment débattues les démarches internationales et arabes effectuées pour parvenir à un règlement pacifique de la crise du Golfe. La diplomatie égyptienne a été particulièrement attentive à la convocation, par le roi Hassan II du Maroc, d'un sommet arabe extraordinaire. Cependant l'altitude de Bagdad a fait obstacle à la tenue de ce sommet.
- 65 Tout au long des mois qui ont suivi l'invasion irakienne et jusqu'à la fin de l'année 1990, les possibilités de parvenir à une solution pacifique, eu égard à la persistance de l'Irak dans son attitude rigide et obstinée, n'ont cessé de s'amenuiser, face à une unanimité

internationale exceptionnelle condamnant l'invasion et ses conséquences. (...) Malgré tout, les tentatives égyptiennes pour épargner à la région une guerre destructrice n'ont pas cessé. (...)

- 66 Outre la crise du Golfe, (...) la cause palestinienne, que l'Égypte a fait sienne au premier chef, a occupé une place essentielle dans les démarches diplomatiques. L'Égypte demeure convaincue que la tension croissante et les affrontements constants entre le peuple palestinien et les forces de répression israéliennes sont dus à l'aggravation de la situation dans les territoires occupés et aux actes de sabotage, d'expulsion et autres pratiques illégitimes et inhumaines exécutées par l'occupant, ainsi qu'à la méconnaissance des droits nationaux du peuple arabe palestinien.
- 67 Sans doute l'initiative du gouvernement israélien d'étendre ses colonies de peuplement, tant à Jérusalem qu'en territoires occupés, pour réaliser, au vu et au su du monde entier, le « Grand Israël » n'est-elle qu'une tentative de faire obstacle aux pourparlers avant qu'ils ne commencent et réduire ainsi à l'échec toute résolution éventuelle du problème palestinien.
- 68 En marge de la crise du Golfe, Israël a hélas trouvé une occasion propice pour s'en prendre au peuple palestinien et exécuter le projet de transfert des habitants de Gaza et de Cisjordanie. Le massacre de Jérusalem qui a eu lieu en octobre 1990 à l'intérieur même de l'enceinte de la mosquée El-Aqsa a révélé l'ampleur du plan de judaïsation de ces territoires.
- 69 Il était naturel que la diplomatie égyptienne se préoccupât de l'émigration des juifs soviétiques et de leur implantation en nombre croissant dans les territoires occupés, ce qui retentit fâcheusement sur l'avenir de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région. (...) L'Égypte considère que le transfert des juifs soviétiques et autres en Palestine et en d'autres terres arabes occupées constitue une nouvelle offensive contre les droits du peuple palestinien, un danger éminent pour la nation arabe et une violation des droits de l'homme et des principes du droit international tels que définis par la convention de Genève de 1949. Tandis que l'Égypte respecte le droit de tous les humains à l'émigration conformément aux pactes et accords internationaux relatifs aux droits de l'homme, elle est consciente des conséquences stratégiques qui découleront de l'émigration de centaines de milliers de juifs soviétiques en Israël ; elle insiste sur les périls que peut engendrer l'implantation de ces émigrés dans les territoires occupés, en Cisjordanie ou à Gaza, à Jérusalem Est ou dans le Golan syrien. L'Égypte est convaincue que ce crime coûtera cher à la paix universelle, car aucune stabilité ne sera possible au Proche-Orient tant que le peuple palestinien et sa terre continueront d'être agressés.
- 70 Tout au long de l'année écoulée, l'Égypte a établi des contacts au plus haut niveau avec le président américain Georges Bush et le chef de l'État soviétique Mikhaïl Gorbatchev, se joignant à l'inquiétude manifestée par les États arabes et la communauté internationale quant à l'émigration des Juifs soviétiques. L'Égypte a incité les deux chefs d'État à œuvrer non seulement pour obtenir la garantie que les nouveaux émigrés ne seront pas installés en territoires occupés, mais surtout pour que soient mises en œuvre des mesures précises empêchant Israël d'élaborer tout projet en ce sens.
- 71 D'autre part, l'Égypte a précisé son point de vue auprès du gouvernement israélien à travers des rencontres directes, des messages et des contacts diplomatiques avec Tel Aviv. Elle a confirmé la nécessité pressante, pour Israël, de mettre fin aux implantations et de respecter les droits de l'individu palestinien. L'Égypte a également

poursuivi ses démarches extérieures pour accroître les pressions internationales, de façon à obliger Israël à interrompre l'immigration et à ne pas faire obstacle plus longtemps à l'évolution pacifique de la cause palestinienne.

- 72 L'Égypte déplore que n'aient pas abouti ses efforts visant à instaurer un dialogue palestino-israélien direct (...). Elle considère comme urgente et incontournable la tenue d'une conférence internationale rassemblant toutes les parties au conflit, car la cause palestinienne est le noyau de la crise qui affecte tout le Proche-Orient ; la solution équitable et durable du drame humain dont souffre le peuple palestinien réside dans la protection de ses droits nationaux, y compris son droit au retour, à l'autodétermination et à l'avènement d'un État palestinien indépendant.
- 73 Face aux crimes qui continuent d'être perpétrés par les autorités israéliennes, l'Égypte revendique la protection du peuple palestinien contre tout projet d'extermination et d'émigration, par le biais d'un contrôle international sous l'égide de l'ONU, première étape sur la voie de l'indépendance du peuple palestinien et de son autodétermination.
- 74 À la suite du massacre de Jérusalem, nouvelle occasion pour Israël d'enfermer les Palestiniens des territoires occupés dans le cercle infernal du fanatisme, l'Égypte a exprimé sa vive inquiétude et son extrême indignation. Elle a dénoncé la violation du caractère sacré de ce lieu de culte. Elle a enfin déployé tous ses efforts pour inciter l'ONU à sommer Israël de recevoir la mission du secrétaire général afin d'enquêter sur ce massacre, qui a soulevé l'indignation générale.
- 75 L'Égypte continue à œuvrer pour tirer profit du consensus international (...), lequel est susceptible d'exercer une pression sur Israël et de l'amener à accepter un règlement pacifique de la cause palestinienne.
- 76 Il va sans dire qu'en dépit des différences de points de vue surgissant parfois entre l'Égypte et l'OLP, l'engagement de l'Égypte arabe vis-à-vis du peuple palestinien frère et son soutien aux populations des territoires occupés se poursuivra jour après jour, jusqu'à la victoire.
- 77 En ce qui concerne la cause du Liban, l'Égypte, tout au long de l'année 1990, s'est appuyée sur l'accord de Taëf, cadre propice à la sauvegarde des intérêts de tous les Libanais sans exception, seule voie pour extirper du Liban le tourbillon de la violence et réaliser la paix et la sécurité. L'Égypte a également confirmé son appui continu aux efforts de la Commission arabe tripartite en vue de poursuivre l'exécution de cet accord et sa détermination à servir le processus de paix au Liban afin que ce pays frère recouvre son unité, son indépendance et que l'État libanais puisse exercer son autorité sur tout le territoire. L'Égypte a enfin exprimé sa peine profonde à l'égard des événements sanglants qu'a vécus le Liban et qu'a endurés son peuple. (...)
- 78 En réalité, l'offensive libano-syrienne sur le palais de Baabda, à l'aube du 13 octobre 1990, et la capitulation du général Michel Aoun n'étaient pas sans rapport avec la conjoncture internationale ouverte par le déclenchement de la crise du Golfe. Celle-ci a permis à la Syrie, en accord total avec le Liban, de mettre fin à la rébellion du général dissident. Avec la capitulation du général Aoun et de ses troupes face à la légitimité libanaise et sa demande d'asile politique à la France, une page noire de l'histoire du Liban est tournée. Une nouvelle étape commence, celle de la victoire de la légitimité sur la rébellion.
- 79 Cette ère nouvelle offre de nombreuses potentialités de stabilisation, à condition d'appuyer les efforts du pouvoir politique libanais pour liquider les milices armées,

faire face aux défis de la reconstruction politique, économique et sociale, enfin étendre la sécurité et la légitimité sur un Liban unifié.

- 80 Tout au long de l'année 1990, l'Égypte a dénoncé avec constance les agressions répétées d'Israël contre le territoire libanais. Elle a soutenu la résistance des citoyens qui, dans le sud du pays, poursuivaient vaillamment leur combat contre l'occupation israélienne et ses fréquentes offensives sur leur territoire. L'Égypte a rappelé la nécessité, pour Israël, de respecter les décisions de la communauté internationale, notamment la résolution n° 425 du Conseil de Sécurité (1978) qui enjoint Israël de retirer ses forces du Liban. Ceci constitue la réponse à la décision annoncée par Israël d'interdire au gouvernement libanais légitime d'étendre son pouvoir au sud du Liban. (...)
- 81 Abstraction faite de tout ce qui a pu découler de la crise du Golfe, de la division du monde arabe en partisans du Koweït ou complices de l'Irak, des modifications qui ont pu survenir dans les relations égyptiennes avec certains États arabes Frères, notamment les membres du Conseil de coopération arabe, le Soudan ou d'autres États dont l'attitude se rapproche de celle de l'Irak, abstraction faite de tout cela, l'Égypte a tenu à poursuivre ses relations bilatérales non politiques sans que le climat de crise ne porte atteinte aux autres domaines. L'année 1990 a notamment enregistré une évolution positive des relations de l'Égypte avec la Syrie, la Libye, l'Arabie Saoudite et les autres États du Golfe sans exception.
- 82 Il est à noter que les dettes extérieures de l'Égypte envers l'Arabie Saoudite, les Emirats et Qatar ont été liquidées intégralement. Les trois États ont en effet annulé ces dettes, qui s'élevaient à plus de 7 milliards de dollars. D'autre part, un accord a été conclu au terme duquel ces États offrent à l'Égypte de nouvelles aides économiques et techniques, une partie pour financer la balance des paiements sous forme de liquidités, une autre partie consacrée à des projets d'investissement précis qui seront définis progressivement. (...)
- 83 L'Égypte a accueilli favorablement la réunification du Yémen le 22 mai 1990. Elle a exprimé son approbation au cours d'une visite effectuée par le président Hosni Moubarak à Sanaa et Aden, soulignant son appui total à la République du Yémen et présentant ses félicitations au peuple yéménite. (...)
- 84 À la lumière des événements que vit le monde arabe actuellement, il apparaît que le discours arabe a acquis à l'extérieur une importance considérable, notamment compte tenu du rôle joué par les médias dans la perception que les peuples acquièrent des événements – Partant de ce constat et eu égard à notre foi en l'équité de notre cause, la diplomatie égyptienne insiste sur la nécessité – en ce moment tout particulièrement – d'un discours arabe empreint d'humanisme et de rationalité, en accord avec les valeurs et conceptions du siècle, en harmonie avec la réalité de notre situation, exempt de surestimation, de dévalorisation et d'emphase, évitant tout ce qui porterait préjudice aux intérêts nationaux supérieurs.
- 85 (...) Se référant à l'article 10 de la charte de la ligue arabe, l'Égypte a œuvré pour obtenir du Conseil de la Ligue arabe, en mars 1990, une décision stipulant le retour au Caire du siège permanent de l'Organisation. Le Conseil a également prévu la constitution d'une commission arabe réduite chargée de veiller à l'application de cette mesure et à l'établissement en Tunisie d'un centre dépendant de la Ligue et où siègeraient certaines organisations arabes.

86 Lors de la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe qui s'est tenue au Caire en septembre 1990, le Conseil a décidé d'annoncer ce retour du siège au Caire à partir du 10 septembre. Il a chargé le secrétaire par intérim – qui a pris en main provisoirement les affaires de la Ligue après la démission de son prédécesseur – d'en annexer officiellement la décision à tous les États et organisations internationales, régionales et spécialisées, d'œuvrer en harmonie avec l'Égypte et la Tunisie pour effectuer le transfert du secrétariat général et des administrations et organismes annexes au Caire dans un délai qui ne dépasserait pas le 31 octobre. La décision a été prise à l'unanimité par les 12 États qui participaient à la réunion extraordinaire. Le Conseil de la Ligue a également approuvé la décision de constituer une nouvelle commission réunissant les représentants des Emirats, de l'Égypte, de la Tunisie, de la Syrie et du Maroc. (...) La Ligue arabe, après une absence de plus de 11 ans, retrouvait son siège permanent en Égypte, définitivement et officiellement, le 1er octobre 1990.

La diplomatie égyptienne dans le domaine international L'Égypte et ses relations avec les superpuissances

87 (...) L'année 1990 a enregistré un changement qualitatif dans les relations entre l'Égypte et l'Union Soviétique. La visite officielle et amicale effectuée par le président Hosni Moubarak à Moscou entre le 14 et le 16 mai derniers, en réponse à l'invitation du président Mikhaïl Gorbatchev, est tombée à point nommé en ce qui concerne tant les relations bilatérales que la conjoncture internationale (...).

88 Un accord a été signé lors de cette visite, visant à étendre la coopération dans les domaines économique, commercial, technologique et scientifique pour une décennie complète, dans les limites des possibilités et besoins et conformément aux règles juridiques en vigueur entre les deux pays. (...) Les deux parties se sont notamment entendues pour signer un accord commercial couvrant la période 1991-1995, comportant l'échange de nouvelles marchandises, notamment des produits finis et des produits industriels, l'encouragement des organisations et entreprises spécialisées à conclure des contrats, le développement de la collaboration entre les hommes d'affaires, les groupes industriels et les chambres de commerce.

89 Les deux parties prendront également les mesures qui s'imposent pour favoriser l'échange d'informations relatives à leurs possibilités d'exportation et à l'état du marché ; il s'agit de faciliter la tâche des représentants de diverses organisations et autorités dans chacun des deux pays pour en augmenter l'efficacité, notamment par le biais des foires et marchés internationaux qui constituent le lieu de rencontre privilégié des hommes d'affaires. À ce titre, l'on peut noter le succès remporté par l'exposition de produits égyptiens du secteur privé, inaugurée à Moscou par le premier ministre soviétique lors de la visite du président Moubarak.

90 Un haut niveau d'échange et de coordination politique entre l'Égypte et l'Union Soviétique a été réalisé depuis le déclenchement de la crise du Golfe et jusqu'à la fin de l'année écoulée. Outre les contacts établis entre les présidents Moubarak et Gorbatchev par le biais des messages transmis par le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères égyptien au cours de sa visite à Moscou en août de l'année passée, ainsi que par M. Primakov, membre du Conseil de la présidence de l'URSS au cours de ses navettes dans la région. M. Alexandre Belonogov, envoyé du président soviétique, a effectué au Caire, le 16 novembre 1990, une visite qui s'intégrait à un périple plus vaste dans la région et au cours de laquelle il s'est entretenu avec le président Moubarak et

avec le ministre des Affaires étrangères de l'évolution de la crise du Golfe et de la possibilité d'éviter un affrontement militaire pour la résoudre.

- 91 Quant aux relations égypto-américaines, elles sont entrées, au cours de l'année 1990, dans une phase encore inconnue dans l'histoire des relations entre ces deux pays. L'année 1990 a également été témoin de la visite du président Georges Bush au Caire, première visite d'un président américain en Égypte depuis 12 ans ; les entretiens entre les présidents égyptien et américain ont porté sur les dernières évolutions de la crise du Golfe, la cause palestinienne, le problème du Liban et les relations bilatérales.
- 92 Au cours des derniers mois de l'année 1990, l'Égypte a accueilli un certain nombre de responsables américains. Le secrétaire d'État américain, M. James Baker, a rendu à l'Égypte deux visites, lors de sa tournée au Proche-Orient puis après le déclenchement de la crise du Golfe. Le ministre américain de la Défense s'est également rendu au Caire ainsi que d'autres responsables américains et membres du Sénat, dans le cadre des pourparlers entre l'Égypte et l'ONU relatifs à cette crise.
- 93 Les relations bilatérales égypto-américaines ont sans aucun doute abordé une nouvelle phase après l'annulation de la dette militaire de l'Égypte, d'un montant de 7,1 milliards de dollars, après décision des deux commissions de créance du Sénat et du Congrès le 26 octobre 1990 et approbation, par les deux instances parlementaires, du projet de loi sur l'aide extérieure. Après quoi le président Bush a avalisé la décision.
- 94 La formule choisie pour concrétiser l'annulation est la suivante : l'Égypte cesse d'honorer les versements de cette dette et leurs intérêts à partir du 1er octobre 1990 et jusqu'au 31 Mars 1991. 90% de la dette initiale et des intérêts sont également supprimés. Le président Bush prendra alors la décision d'annuler les 10% restants. Ainsi l'intégralité de la dette militaire et des intérêts seront-ils entièrement annulés avant fin mars 1991.
- 95 Le projet de loi sur l'aide extérieure américaine pour la nouvelle année financière comporte en outre une aide militaire de 1,3 milliard de dollars, don non remboursable, une aide économique de 815 millions de dollars et 200 millions de dollars d'excédents de produits agricoles. L'Égypte obtiendra de plus 125 millions de dollars à titre de liquidités monétaires.
- 96 Washington a également convoqué les États et organisations créanciers de l'Égypte à un congrès international qui s'est tenu à Paris le 16 novembre 1990. Plus de vingt États ont pris part aux travaux et ont examiné, à huis clos, les formules appropriées pour aider l'Égypte à alléger le poids de sa dette extérieure et à affronter ses problèmes économiques cruciaux.
- 97 Sans doute la remise de la dette militaire a-t-elle été le couronnement des efforts intensifs déployés par l'Égypte auprès du gouvernement américain, du Congrès et du Sénat. La tenue du congrès international convoqué par Washington à Paris signifie que l'Égypte a su tirer concrètement profit du poids international des États-Unis. Cela constitue également une reconnaissance manifeste, de la part des États-Unis, de l'importance de l'Égypte et de sa crédibilité régionale.
- 98 Dans la même lignée s'est constituée une commission consultative internationale rassemblant vingt États donateurs devant décider de l'envergure de l'aide offerte aux États touchés par la crise du Golfe, dont l'Égypte. La commission a tenu deux réunions au cours de l'année 1990, la première à Washington et la seconde à Rome sous la présidence des États-Unis. Des pourparlers ont eu lieu entre les deux présidents

Moubarak et Bush, au cours desquels l'Égypte a notamment demandé que l'aide économique américaine soit assortie d'une plus grande fluidité monétaire pour lui permettre de faire face à sa dette vis-à-vis des États-Unis ; a également été abordée la nécessité d'ouvrir le marché américain aux exportations égyptiennes (en dehors du pétrole) afin de réduire le décalage commercial considérable entre les deux pays et le déficit dans la balance des paiements qui en découle, l'Égypte représentant le collaborateur commercial le plus important des États-Unis parmi les États du Proche-Orient.

L'Égypte et ses relations avec les États européens

- 99 (...) L'Égypte peut être considérée, parmi les pays du Tiers-monde, comme l'un des associés les plus importants de l'Europe. Elle peut également être considérée comme l'État le plus important du sud de la Méditerranée, particulièrement à un moment où les relations entre l'Europe et les pays méditerranéens sont en mutation et où ils cherchent à établir de nouvelles formes de coopération.
- 100 À cet égard, l'Égypte a approuvé la motion présentée par M. Matotas, le mandataire européen, concernant la politique méditerranéenne de la Communauté européenne, évoquant les divers aspects de la coopération et les possibilités d'amélioration, ainsi que les moyens de réaliser les objectifs visés.
- 101 En matière de coopération entre pays méditerranéens, l'année 1990 a connu une évolution positive. L'Égypte a répondu à l'initiative hispano-italienne relative à la tenue d'un congrès portant sur les questions de sécurité et de coopération entre les États méditerranéens ; elle a également accueilli la réunion préliminaire à ce congrès, du 2 au 3 décembre 1990. Ont pris part à cette réunion non officielle des représentants de l'Égypte, de l'Espagne, de l'Italie, de la France, du Portugal, de l'Algérie, de la Yougoslavie et de Malte. Les responsables ont insisté sur la nécessité de fixer les principes fondamentaux de ce congrès en s'inspirant du succès remporté par le congrès sur la sécurité et la coopération européennes qui s'est tenu à Paris en novembre 1990, notamment à la lumière des troubles qui sévissent dans la région, ils ont confirmé l'importance du rôle que doit jouer la coopération économique entre les États de la région méditerranéenne dans un cadre nouveau et ont affirmé la nécessité d'œuvrer pour la protection et le respect des droits de l'homme.
- 102 L'Égypte est en outre convaincue de la nécessité d'élargir les horizons de la coopération directe qui la lie aux États de la Communauté européenne, de façon à y englober le monde arabe dans son entier. D'où une collaboration active de l'Égypte à la réunion ministérielle arabe-européenne qui s'est tenue à Paris à la fin de l'année passée. (...)
- 103 Par ailleurs, la diplomatie égyptienne s'efforce d'instaurer des relations avec les pays de l'Europe de l'Est (...) à la lumière des mutations qui s'opèrent dans ces États et de manière à favoriser l'évolution de leurs attitudes respectives vis-à-vis de la cause palestinienne et des causes arabes en général.
- 104 S'il est impératif de poser de nouveaux principes politiques arabes envers les pays d'Europe de l'Est, pour tenter d'enrayer les dangers découlant de l'émigration de leurs ressortissants Juifs en Israël, il est également indispensable d'intensifier les contacts avec les États d'Europe occidentale, de les exhorter instamment à ouvrir leurs portes aux émigrés juifs tant soviétiques qu'européens de l'Est, ceci à la lumière de la responsabilité historique de l'Europe vis-à-vis du problème palestinien et vis-à-vis de la question juive, de façon à apaiser les tensions au Proche-Orient.

- 105 Une orientation arabe vers plus de réalisme et d'humanité apparaît clairement dans cette exhortation, tendance qui sera sans doute favorablement accueillie sur le plan international. Car elle n'est pas en contradiction avec les droits de l'homme, l'émigration ou les droits des Juifs. Elle vise plutôt à établir un partage de la responsabilité internationale dans une affaire où le monde arabe n'est pas seul en cause. Toutes les démarches entreprises pour traiter ce problème se révèlent en accord avec la conception européenne des droits de l'homme.
- 106 Convaincue de la nécessité d'une interaction de tous les États pour protéger la paix et la sécurité, convaincue également que la suppression de la menace nucléaire est la principale condition pour sauvegarder la civilisation humaine, l'Égypte a réservé un accueil chaleureux au deuxième sommet du congrès pour la sécurité et la coopération européennes qui s'est tenu à Paris du 19 au 21 novembre 1990. (...)
- 107 Il est clair que les actes paraphés dans le cadre de ce sommet se sont inspirés des principes politiques régissant les relations internationales, en premier lieu le règlement des conflits entre États par des moyens pacifiques, l'Interdiction d'avoir recours à la force dans les relations interétatiques, le principe de bon voisinage, de respect des droits de l'homme et de la démocratie. (...)
- 108 La crise du Golfe a conduit à intensifier les contacts et visites échangés entre les responsables égyptiens et européens pour coordonner les réactions, examiner l'évolution de la crise et débattre des moyens les plus appropriés pour la résoudre dans un cadre pacifique (...).
- 109 Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères égyptien a entrepris des pourparlers intensifs avec le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Chevardnazé, à Moscou, et avec son homologue d'Allemagne fédérale à Bonn. En août 1990, le ministre d'État aux Affaires étrangères a remis un message du président Moubarak au président français François Mitterrand. Au cours de ce même mois, Le Caire a reçu la visite d'une troïka européenne composée des ministres des Affaires étrangères d'Italie, d'Irlande et du Luxembourg, accompagnés du ministre plénipotentiaire européen, M. Matotas. Le Caire a également reçu le ministre belge des Affaires étrangères et le ministre français de la Défense en septembre 1990, puis le président français M. François Mitterrand pour l'inauguration de l'Université francophone d'Alexandrie, ainsi que les ministres italien et britannique des Affaires étrangères, enfin le président turc Turgut Ozal en octobre 1990. Le président Moubarak a reçu en novembre dernier un message écrit de son homologue turc.
- 110 Le ministre d'État aux Affaires étrangères a entrepris des pourparlers à Rome avec le premier ministre et le ministre des Affaires étrangères italien, en novembre 1990. Par ailleurs, le président Moubarak s'est entretenu avec le ministre yougoslave des Affaires étrangères au cours de la visite qu'il a effectuée à Damas en novembre. Le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères s'est également entretenu avec son homologue yougoslave sur la coordination entre les deux pays dans le cadre du principe de non-alignement, en vue de consolider les relations bilatérales égypto-yougoslaves.
- L'Égypte et les relations avec les États asiatiques
- 111 L'Égypte est rattachée organiquement à l'Asie, une partie de son territoire se trouvant sur le continent asiatique. Les dernières années témoignent d'une importance croissante des relations égypto-asiatiques. Au mois d'août 1990, Le Caire a reçu le

premier ministre japonais des Affaires étrangères, et en octobre, le premier ministre japonais. Cette visite a contribué à renforcer les relations bilatérales dans les domaines économique et commercial, et à mettre en œuvre des projets concernant l'énergie, l'éducation, la culture et le tourisme. Par ailleurs, le ministre d'État aux Affaires étrangères s'est rendu à Tokyo en mai dernier pour examiner les moyens de promouvoir la coopération tripartite égypto-nippo-africaine, laquelle a enregistré des résultats positifs au niveau africain et augmenté l'intérêt du Japon pour ce continent. Il s'est rendu une seconde fois au Japon, en novembre 1990, pour représenter le président Moubarak aux festivités du sacre de l'empereur Akihito.

- 112 À la suite du déclenchement de la crise du Golfe, le président Moubarak a transmis un message au premier ministre indien sur l'attitude égyptienne vis-à-vis de la crise. Par ailleurs, le ministre d'État aux Affaires étrangères s'est rendu en Inde en novembre dernier, où il s'est entretenu avec des responsables du gouvernement indien et divers chefs de partis. En octobre 1990, le président Moubarak a reçu du chef de l'État indonésien, le général Suharto, un message qui lui a été transmis par le ministre indonésien du Commerce lors de la visite qu'il effectuait en Égypte pour présider la délégation de son pays à la réunion de la commission mixte égypto-indienne ; la commission a examiné les moyens d'accroître les échanges commerciaux et d'augmenter les exportations.
- 113 Le ministre chinois de la Défense s'est rendu au Caire en juin, suivi du ministre chinois des Affaires étrangères en novembre, visite au cours de laquelle il a remis au président Moubarak un message de son chef de l'État. Le ministre d'État égyptien aux Affaires étrangères a également entrepris des pourparlers avec le président chinois, le ministre des Affaires étrangères et d'autres responsables chinois au cours de sa visite à Pékin dans le courant du même mois.

L'Égypte et ses relations avec les États d'Amérique latine

- 114 (...) Au cours de l'année 1990, l'Égypte a enregistré un certain nombre de visites de responsables d'Amérique latine, la plus importante étant celle du ministre chilien des Affaires étrangères, en mai 1990, suivie de son homologue uruguayen en juin ; ensuite celle du ministre colombien des Affaires étrangères en juillet, puis celle du chef de la diplomatie argentin en septembre, enfin celle du président du Parlement argentin en novembre de la même année.
- 115 Le ministre d'État aux Affaires étrangères s'est également entretenu avec de nombreux représentants de certains États d'Amérique latine (le président de la République du Venezuela, le premier ministre du Pérou, le ministre brésilien des Affaires étrangères et le délégué du ministre mexicain des Affaires étrangères) en marge du sommet sur la coopération Sud-Sud qui s'est tenu à Kuala Lumpur entre le 1er et le 3 août 90.
- L'Égypte et les organisations internationales L'Égypte et l'Organisation du congrès islamique
- 116 (...) L'Égypte a accueilli la 19^{ème} session des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation du congrès islamique, du 31 juillet au 5 août 1990, sous les mots d'ordre de « paix, complémentarité et développement. » Cette session a coïncidé avec le xx^e anniversaire de la création de l'Organisation du congrès islamique, ce qui lui a conféré une importance particulière. (...)
- 117 L'Égypte croit fermement que la solidarité islamique devrait constituer la pierre angulaire de toute action entreprise par les États islamiques, car les défis actuels dépassent nos capacités individuelles, aussi grandes soient-elles ; nous auront beau

multiplier nos efforts, la dispersion et le manque de coordination les feront achopper face à ces défis. La solidarité, au sein de la grande famille islamique, devrait reposer sur la reconnaissance de l'identité d'intérêts et de destin des divers peuples islamiques qui appartiennent tous, sans exception, au Tiers-monde et partagent donc les mêmes problèmes : difficulté de parvenir à l'autosuffisance alimentaire, à faire évoluer les systèmes de production, à assimiler les méthodes technologiques modernes et à affronter les revendications croissantes des nouvelles générations.

- 118 La solidarité islamique implique nécessairement un engagement essentiel que nous devons concrétiser dans notre comportement quotidien : celui de régler les conflits éventuels entre les États membres de l'Organisation islamique par des moyens pacifiques en accord avec les intérêts et les objectifs communs.
- 119 Partant de ce principe, la diplomatie égyptienne considère que l'Organisation du congrès islamique est qualifiée pour assumer un rôle fondamental dans le règlement pacifique de ce type de conflits.(...) Aussi le congrès s'est-il hâté de publier un communiqué percutant concernant l'invasion irakienne du Koweït, survenue alors même qu'il se réunissait. Il a condamné l'agression et revendiqué la nécessité du retrait des forces irakiennes. Il a également demandé que cette agression soit considérée comme une violation des principes de l'Organisation. Il a exprimé sa solidarité avec le Koweït et le régime légitime du cheikh El Sabbah, président du v^e sommet islamique. Un communiqué a été publié, proclamant la concordance des points de vue et faisant suite à la résolution du Conseil de sécurité et de la Ligue arabe à cet égard.
- 120 Peut-être la Déclaration du Caire portant sur les droits de l'individu musulman est-elle la réalisation la plus importante de ce 19^e congrès, le couronnement de délibérations qui ont duré près de 14 ans.
- 121 L'Égypte a également pris part à la réunion du Bureau de coordination du congrès, présidée à New York par le ministre d'État égyptien aux Affaires étrangères au début du mois d'octobre 1990, en marge des réunions de la 45^e session de l'Assemblée générale. Son éminence le prince du Koweït y assistait en qualité de président du v^e sommet de l'Organisation du congrès islamique. (...)
- L'Égypte et le Mouvement des non-alignés
- 122 À l'ombre des transformations radicales qui bouleversent aujourd'hui la scène internationale, s'est tenue le 4 octobre la réunion de coordination des ministres des Affaires étrangères du Mouvement des non-alignés au siège de l'ONU à New York. Le ministre d'État aux Affaires étrangères, en qualité de président de la délégation égyptienne, a prononcé un discours dans lequel il a affirmé la nécessité, pour le Mouvement, de se mettre à l'unisson des changements internationaux actuels et d'adapter ses principes au nouveau climat d'entente internationale. Il a également invité à consolider le rôle du mouvement, à provoquer un dialogue Nord-Sud positif et constructif, à approfondir les relations de coopération et de consultation entre les États du Nord.
- 123 L'année 1990 a également été témoin de contacts intensifs entre l'Égypte et le Ghana en vue de préparer le congrès ministériel du Mouvement des non-alignés prévu à Accra dans la seconde moitié de 1991. (...)
- L'Égypte et l'Internationale socialiste
- 124 Dès l'intégration du Parti national démocrate - au pouvoir en Égypte - à l'Internationale socialiste en juin 1989. (...) notre parti a convoqué une réunion du

Conseil de cette instance, réunion qui a eu lieu au Caire du 21 au 23 mai 1990. C'était la première fois qu'une telle réunion se tenait dans un État du Tiers-monde. Y ont pris part 71 partis appartenant à plus de 46 États. Le ministre d'État aux Affaires étrangères et membre du secrétariat général du PND a été élu vice-président de l'Internationale socialiste pour la région arabe. Il a également représenté le PND aux réunions de l'Internationale socialiste qui se sont tenues à New York du 8 au 9 octobre 1990, et dont les travaux portaient sur l'avenir des relations Nord-Sud dans les années 90.

- 125 L'allocution prononcée par le ministre exprimait l'accueil favorable que le Tiers-monde réserve à la fin de la guerre froide et au commencement d'une ère nouvelle, caractérisée par l'entente, et la coopération. Elle reflétait par ailleurs l'inquiétude des États du Tiers-monde vis-à-vis des mutations internationales et la crainte que le rapprochement Est-Ouest ne s'opère à leur détriment. Elle insistait enfin sur la nécessité de redéfinir les relations économiques entre le Nord et le Sud sur des bases plus équitables, et affirmait l'importance d'encourager la coopération régionale pour promouvoir le dialogue Nord-Sud et réduire le décalage croissant entre les deux sphères.
- 126 Sans doute l'Internationale socialiste, conforme dans ses objectifs et aspirations à la politique extérieure de l'Égypte, œuvrant pour poser les fondements de la justice sociale et abolir l'oppression, croît-elle progressivement en importance eu égard aux nouvelles transformations internationales, comme s'accroît aussi le rôle de cette instance dans le développement de la coopération et la coexistence entre États.
- 127 La diplomatie égyptienne s'efforce d'ouvrir l'Internationale socialiste aux États du Tiers-monde pour réaliser le plus haut degré d'équilibre et de conformité entre les intérêts des États développés et ceux des États en voie de développement, pour relancer le dialogue Nord-Sud, afin d'empêcher la mise en place d'un rideau de fer susceptible de diviser le monde entre un Nord riche et un Sud pauvre.
- L'Égypte et l'organisation des Nations Unies
- 128 L'Égypte continue à maintenir son appui entier à l'ONU, ainsi que son engagement vis-à-vis de sa charte, de ses objectifs et de ses principes, qui sont ancrés dans la conscience de notre peuple comme dans celle de tous les peuples du Tiers-monde.
- 129 Parmi les activités qui se sont déroulées au siège de l'Organisation à New York en 1990, le sommet de l'enfance est sans aucun doute la plus importante. Le président Moubarak et les chefs de l'État du Canada, du Mexique, de la Suède, du Mali et du Pakistan ont contribué à la tenue de ce sommet. Y assistaient 72 chefs d'État et de gouvernement. Dans son message adressé au congrès, le président Moubarak a évoqué les efforts déployés par l'Égypte pour la protection de l'enfance, notamment les diverses mesures visant à ce que soient appliqués les principes de la convention internationale concernant l'enfant. Mme Moubarak, présidente de la délégation égyptienne, a abordé la situation de l'enfant égyptien, modèle vivant de l'enfant du Tiers-monde, précisant que l'Égypte avait d'ores et déjà commencé à réaliser les objectifs pour lesquels le congrès était réuni. Le président de la République a annoncé que la décennie 1989-1999 serait consacrée à la protection et au développement de l'enfant égyptien ; un Conseil national pour l'enfance et la maternité sera créé pour définir une politique continue et stable de protection de l'enfant.
- 130 Le sommet de l'enfance constitue sans aucun doute un pas unique dans les relations internationales, la preuve d'une évolution de l'action politique dans notre monde contemporain, de la clairvoyance des leaders dans le traitement des problèmes

prioritaires et de leurs conséquences à long terme. Les enfants, aujourd'hui, sont la base des constructions de demain et les leaders de l'avenir.

- 131 (...)
- 132 Convaincue du destin unique de l'humanité et de sa sagesse collective, l'Égypte a poursuivi son appel à la nécessité, pour la communauté internationale, de redoubler ses efforts en vue de construire un monde exempt de violence, d'armes nucléaires, reposant sur le renoncement aux politiques d'affrontement et sur la recherche d'un juste équilibre des intérêts, d'une coopération de large envergure, d'une confiance et d'une entente réciproques entre les peuples.
- 133 Afin de concrétiser cet appel, le président Moubarak a annoncé, en avril 1990, un projet visant à un désarmement global du Proche-Orient, armes nucléaires, biologiques et chimiques incluses. Le déclenchement de la crise du Golfe confirme sans nul doute l'urgence de mettre à exécution cette initiative afin de protéger la sécurité de tous les États de la région.
- 134 Dans la même lignée, l'Égypte demande que le Proche-Orient soit considéré comme une région dépourvue d'armes nucléaires, que les États de la région s'engagent à faire obstacle à la pénétration d'armes nucléaires sur leurs territoires ou à toute menace relative à leur usage éventuel.
- 135 L'Égypte exhorte Israël à se joindre à cette convention, à empêcher la prolifération des armes nucléaires et à accepter les garanties proposées par l'Agence internationale pour l'énergie atomique. Elle invite également à l'adoption de toutes autres mesures susceptibles de réduire la tension et d'enrayer la course aux armements dans la région, et à rétablir la confiance entre les parties. Les événements prouvent qu'aujourd'hui, plus que jamais, Israël, pas plus que tout autre État, ne peut maintenir sa sécurité par les armes, de même que les États arabes, et qu'aucun État ne saurait construire sa sécurité au détriment de celle d'un autre.
- 136 Ainsi apparaît avec clarté et évidence, à la lumière de ce bilan de notre politique extérieure tout au long de l'année écoulée, que tout bon grain produit une récolte abondante si les semeurs lui dispensent fidèlement protection et entretien et s'ils sont déterminés à atteindre leurs objectifs.
-

INDEX

Mots-clés : diplomatie, politique étrangère, Boutros-Ghali

AUTEUR

BOUTROS BOUTROS-GHALI

Ministre d'État aux Affaires étrangères